

Contrat de relance et de transition écologique (CRTE)

GUIDE POUR L'APPEL À PROJETS

« Le Gouvernement souhaite que chaque territoire soit accompagné pour décliner, dans le cadre de ses compétences, un projet de relance et de transition écologique à court, moyen et long terme, sur les domaines qui correspondent à ses besoins et aux objectifs des politiques territorialisées de l'État »

Jean Castex - Premier Ministre - 30 novembre 2020

Le CRTE : un des dispositifs portés par le PETR Pays Loire Beauce en lien étroit avec les communautés de communes des Terres du Val de Loire et de la Beauce Loirétaine.

Dispositifs financiers

Actions

Contrat de Relance et de Transition Ecologique (CRTE)

(Ex Contrat de ruralité - 1,75 million d'€)

CRST

Contrat Régional de Solidarité Territoriale
8,12 millions d'€

Leader

L'énergie, l'eau et la biodiversité, moteur de la transition énergétique et écologique
1 million d'€

Plan Climat Energie Territorial

Circuits courts, agriculture et changement climatique, Défi Sherlock Home, ...

Plateforme Territoriale de Rénovation Energétique PTRE

Rénovation de l'habitat privé

Stratégie biodiversité

Sensibilisation, festival court métrage, diagnostics de biodiversité agricole, plantations, renaturations, éclairage public, inventaire de biodiversité communale, etc.

Projet européen LIFE « let's go 4 climate »

Développement de communautés d'énergies (citoyennes et renouvelables) - actions de sobriété énergétique et de production d'énergies renouvelables.

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

Avec les Territoires Ruraux de l'Orléanais



Contrat Local de Santé (CLS)

Contrat d'Objectif Territorial pour les énergies renouvelables thermiques (COT ENR : bois énergie, géothermie, solaire thermique)



Les axes et thématiques de l'appel à projets

AXE A : ATTRACTIVITE ET COMPETITIVITE

Thématiques

A1 : Développement économique	A2 : Emploi – formation – insertion
A3 : Recherche et innovation	A4 : Transition et inclusion numérique
A5 : Tourisme	A6 : Agriculture et transition agroécologique

Propositions d'actions

- Diversifier et renforcer l'armature économique
- Développer les filières génératrices d'emplois non délocalisables (services, agriculture, accompagnement au vieillissement, tourisme, économie liée à l'amélioration et la réhabilitation du bâtiment)
- Etendre, réhabiliter les zones d'activités
- Créer des locaux d'entreprise, pépinières, ...
- Soutenir l'insertion par l'activité économique, l'économie sociale et solidaire,...
- Soutenir les « Fabriques de territoires » et les tiers-lieux
- Réhabiliter et développer les hébergements touristiques
- Adapter l'agriculture au réchauffement climatique
- ...

AXE B : COHESION TERRITORIALE ET SOCIALE

Thématiques

B1 : Santé et services à la population	B2 : Cohésion des territoires
B3 : Renouvellement urbain, politique de la ville, friches et foncier	B4: Espaces publics, dynamiques commerciales, logements et habitats
B5 : Culture	B6 : Sport

Propositions d'actions

- Renforcer et développer les centres de santé existants, la télémédecine, ... et renforcer l'attractivité du territoire auprès des professionnels de santé
- Créer, étendre et réhabiliter les structures dédiées à la petite enfance, à l'enfance et à la jeunesse
- Soutenir la mise en place des projets sur les « Petites Villes de Demain »
- Soutenir les études portant sur le transfert de la compétence adduction eau potable (AEP)
- Réhabiliter les friches
- Soutenir la création, réhabilitation et extension de salles de spectacle, médiathèques/bibliothèques, salles artistiques et de musique...
- Soutenir la création, réhabilitation et modernisation d'équipements sportifs et nautiques
- Mener des actions de prévention et d'accompagnement de la jeunesse
- Penser collectivement l'organisation des aires de grand passage et les aires d'accueil des gens du voyage
- ...



AXE C : TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE

Thématiques

C1 : Efficacité énergétique des bâtiments	C6 : Eau, assainissement et dynamiques aquatiques
C2 : Energies renouvelables	C7 : Prévention des risques
C3 : Economie circulaire	C8 : Mobilité durable
C4 : Qualité de l'air, santé et environnement	C9 : Urbanisme durable
C5 : Biodiversité et paysages	

Propositions d'actions

- Mettre en œuvre les OPAH afin d'accompagner la lutte contre la précarité énergétique
- Déployer une plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE)
- Soutenir les énergies renouvelables (biomasse, géothermie, solaire thermique, photovoltaïque, éolien, hydrogène, méthanisation, etc..) et les réseaux de chaleur
- Poursuivre la modernisation de l'éclairage public
- Maintenir et restaurer les corridors écologiques
- Soutenir la modernisation des réseaux d'eau potable et d'assainissement et améliorer la qualité de l'eau potable
- Mener une réflexion collective sur la gestion des eaux pluviales
- Favoriser l'usage du vélo entre les communes et vers la métropole d'Orléans
- Créer des aires de covoiturage
- Favoriser les opérations de recyclage foncier
- Faire du changement climatique un projet en faveur des populations
- ...

AXE D : TRANSVERSAL

Thématiques

D1 : Ingénierie - animation territoriale
D2 : coopération territoriale

Propositions d'actions

- Animer et mettre en œuvre le CRTE, les dispositifs Petites Villes de Demain (PVD)
- Soutenir l'animation de TOPOS (agence d'urbanisme) sur les « territoires de l'Orléanais »
- Soutenir les études, l'animation et les projets inter-territoires (énergies renouvelables, santé, mobilité ...) et être force de proposition en mutualisant l'ingénierie entre les territoires.
- Engager des coopérations avec les territoires du Loir-et-Cher et de l'Eure-et-Loir
- Soutenir Orléans Métropole dans ses discussions avec la Faculté de médecine

Le financement du CRTE fait appel, à l'initiative des Préfets, aux dispositifs de relance de l'État :

- **DSIL**
- **DETR**
- **Agence de l'eau Loire-Bretagne**
- **ADEME**
- **Appels à projet spécifiques (exemple : le plan vélo...)**
- ...

Calendrier de la démarche

	Calendrier d'élaboration du CRTE										
	Avril		mai				juin				
	S16	S17	S18	S19	S20	S21	S22	S23	S24	S25	S26
Portrait de territoire											
1 atelier par ComCom		30-avr									
Réunion du Bureau			04-mai								
Lancement de l'appel à projets			04-mai				07-juin				
Ateliers programme d'actions				10-mai							
Conférence des maires CCTVL					17-mai						
Réunion du Comité de pilotage							08-juin				
Comité syndical de validation										30-juin	
Dépôt du CRTE en Préfecture										02-juil	

Pour vous accompagner



PETR Pays Loire Beauce

Frédéric CUILLERIER et les membres du Bureau

Yvan BOZEC : Directeur

Adresse : 2, rue du Général Lucas 45130 SAINT-AY

direction@paysloirebeauce.fr

02 38 46 01 70

CEREMA

Pierre BERNAT Y VICENS

Directeur - Département Littoral Aménagement Bâtiment

pierre.bernatyvicens@cerema.fr - 02 35 68 82 29

Florine PILATUS

Référente territoriale aménagement et environnement

florine.pilatus@cerema.fr - 02 54 55 48 84 - 07.78.21.25.23

